

Séance du conseil d'établissement

Mercredi 27 avril 2016

Salon du personnel

18h30 à 20h30

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Éric Dion, Nancy Fafard, Édith Faner, Luc Gravel, Julie Hébert, Jonathan Brodeur.

Représentants des parents : Caroline Bélanger, Geneviève Sauviat, Jean-François St-Arnaud, Brian Walker.

Absence: Ingrid Desrosiers.

Public: Joyce Healey.

1. Ouverture de l'assemblée :

1.1. Mot de bienvenue et tour de table

1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. Questions du public:

- **Madame Healey demande si ce serait possible de mettre en évidence les changements dans l'agenda et le code de vie?** M. Dion répond qu'il verra ce qu'il peut faire à cet égard. Il ajoute que tous les élèves et leurs parents ont tout de même la responsabilité de lire le code de vie en entier à chaque début d'année.



3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 10 mars 2016:

Une modification au point 8.4 est demandée. On devrait y lire qu'un bal des finissants *pourrait* avoir lieu.

Le procès-verbal du 10 mars est ensuite adopté à l'unanimité.

4. Suivi

4.1. Représentante au comité de parents de la CSDM

Madame Bélanger nous informe qu'elle a appris récemment que l'école Internationale avait dû effectuer des modifications à son programme d'enseignement et éliminer le programme d'apprentissage des langues. Ceci est attribuable aux coupes dans les budgets des écoles de la CSDM. La présidente du conseil établissement de l'école Internationale a mentionné qu'il y avait de la grogne au sein des parents dont les enfants fréquentent l'école Internationale et qu'il se pourrait que ceci se traduise par quelques inscriptions de dernière minute dans les écoles de quartier de ces jeunes. À suivre.

Aussi, lors d'une réunion récente il a été question de l'attribution des budgets EHDAA. Puisque les classes régulières accueillent de plus en plus d'enfants avec handicaps ou difficultés, il devient nécessaire de revoir l'attribution des budgets qui leur sont alloués pour qu'il y ait équité.

Une réunion du comité régional aura lieu la semaine prochaine.

4.2. Construction de la nouvelle école de la CSEM

M. St-Arnaud mentionne qu'il a ouvert la discussion avec Madame Julie Bellehumeur par rapport à notre souhait d'établir un partenariat avec la CSEM dans le cadre de la construction de la nouvelle école. Selon lui, il est important de trouver quelqu'un à la CSDM qui croît en notre projet et qui est prêt à faire ce qu'il faut pour dénicher du financement. Il ajoute qu'il nous tiendra informé des développements.

M. Walker demande s'il est réaliste d'investir de l'argent sur le terrain de la CSEM. Messieurs St-Arnaud et Dion répondent que d'autres cas de ce genre existent et que des ententes formelles peuvent être rédigées pour protéger les parties impliquées.

5. Mot du président

Rien à mentionner.

6. Mot du directeur

6.1. Climat et ambiance à l'école

M. Dion affirme qu'il y a une amélioration du climat depuis la signature de l'entente avec le gouvernement. L'ambiance à l'école est très bonne!

6.2. Travaux à l'école : toilettes gymnase, locaux 203 à 206 et maçonnerie extérieure

Quelques projets d'entretien et rénovation ont eu lieu certains soirs au cours des dernières semaines. M. Dion souligne la collaboration de la CSDM dans le cadre de ces travaux!

6.3. Conflit d'horaire le 18 mai

M. Dion mentionne que le 18 mai prochain aura lieu la remise du prix Gérardine-Bissonnette pour lequel Madame Joyce Healey est en nomination. Il ne pourra donc pas être présent puisqu'il se rendra à la cérémonie lui aussi. La prochaine réunion aura donc lieu le 19 mai prochain.

7. Travaux du conseil

7.1. Dossiers à adopter ou à approuver

7.1.1. Calendrier scolaire 2016-2017

M. Dion présente le calendrier scolaire 2016-2017 aux membres du conseil d'établissement. Certains détails seront ajoutés plus tard mais il est prioritaire de déterminer les dates des journées pédagogiques.

Le calendrier scolaire 2016-2017 est adopté à l'unanimité.

7.1.2. Agenda et code de vie

M. Dion présente les modifications pour l'agenda et le code de vie pour 2016-2017. La modification à l'horaire du préscolaire est discutée. Certains parents suggèrent de reformuler de façon plus précise le commentaire au bas de la règle 2 et de l'intégrer à l'énumération (point 2.5). M. Dion présente aussi deux nouvelles règles relatives aux objets électroniques et aux cartes de jeu échangeables.

L'agenda et le code de vie sont adoptés à l'unanimité.

7.1.3. Frais scolaires

M. Dion présente les listes de fournitures scolaires et frais à payer pour chaque année. Il mentionne que le total des frais à payer à l'école est de moins de 100\$ pour toutes les années sauf pour les élèves de 1^{ère} année.

Madame Sauviat questionne le frais de 12\$ pour 6 duotangs en 1^{ère} année. M. Dion répond que les enseignantes préfèrent acheter les duotangs elles-mêmes. Cela leur permet de s'assurer que tout le monde aura les mêmes couleurs ce qui est particulièrement important pour les élèves de 1^{ère}. Madame Sauviat suggère que le montant soit diminué de quelques dollars puisque les duotangs se vendent à des prix

dérisoires en début d'année. M. Dion modifie le montant pour les duotangs de 12\$ à 6\$ ce qui fait passé la facture des 1ere année à 98\$!

7.1.4. Profil du gestionnaire

M. Dion distribue un document qui devrait être rempli annuellement par les membres des conseils d'établissement. Le document a pour objectif d'évaluer l'importance relative de certaines compétences aux yeux des membres des CÉ. M. Dion demande de rapporter le document complété lors de la prochaine réunion.

7.1.5. Transfert du Fonds 4 au Fonds 9

- o 7000\$ de la Fondation : argent de la Fondation utilisé pour l'achat des T.N.I.
- o 170\$ de la dictée PGL : somme d'argent reliée à la participation d'élèves de l'école à la dictée PGL.
- o 500\$ pour la visite de Pascal Fleury pour les élèves de 2° et 3° cycles : frais associés à la visite d'un joueur de basketball, Monsieur Pascal Fleury.

Les transferts du Fonds 4 au Fonds 9 sont tous approuvés.

7.1.6. Activités et sorties

M. Brodeur présente la liste des sorties et activités à approuver. D'autres activités pourraient s'ajouter d'ici la fin de l'année. M. Dion mentionne qu'une partie des 15\$ payés en début d'année pourrait ne pas être utilisé. Il affirme qu'une réflexion à cet égard devra être faite mais qu'il serait préférable d'attendre que toutes les sorties et activités aient été réservées avant de prendre une décision à cet égard.

La liste des activités et sorties est approuvée à l'unanimité.

8. Dossiers d'information

8.1. Prévision de la clientèle et nature des groupes

M. Dion présente la prévision du nombre de classes pour l'an prochain suite à la deuxième déclaration de clientèle. L'augmentation du nombre d'inscriptions au préscolaire est évidente. Une 4° classe de maternelle sera donc nécessaire l'an prochain. Aussi, deux classes combinées sont prévues (1-2 et 4-5).

8.2. Budget de l'école et décisions prises et à prendre

M. Dion évoque une situation délicate qui a eu lieu récemment en lien avec les coupures de budget. L'école a dû considérer couper le poste d'un éducateur spécialisé mais heureusement d'autres changements dans les sommes allouées ont permis de conserver les deux postes d'éducateur spécialisé pour l'an prochain. L'école devra toutefois assumer environ 7000\$ de ces salaires puisqu'ils ne seront plus entièrement payés par la CSDM.

8.3. Remboursement des frais scolaires pour les élèves de 3^e année de la classe combinée 3-4

M. Dion explique que suite à la modification des groupes en 3^e et 4^e après le début des classes l'automne dernier, certains élèves de 3^e se sont retrouvés à payer des frais scolaires pour des cahiers inutilisés. Ceux-ci seront remboursés.

8.4. Soutien particulier à des élèves de 5^e année

M. Dion présente un projet spécial qui a été mis sur pied pour soutenir quelques élèves de 5^e année qui sont en grande difficulté d'apprentissage. Une orthopédagogue leur offre un soutien particulier à raison d'une heure par soir, deux soirs par semaine. Un tableau blanc a été acheté pour ce projet. Le projet a coûté environ 500\$ à l'école et les fonds ont été pris à même le budget de l'École Montréalaise.

8.5. Modification mineure à l'horaire du préscolaire en 2016-2017

Sujet discuté plus tôt.

8.6. Suivi des achats en lien avec le transfert du fonds 4 vers le fonds 9 (8000\$)

M. Dion présente un résumé des achats de livres faits dans le cadre du transfert de fonds. Les achats sont en cours et la liste se précisera au cours des prochaines semaines.

8.7. Le début d'une tradition? Une 1^{ere} mosaïque pour les finissants

M. Dion annonce qu'une première mosaïque des finissants est affichée près de l'entrée principale de l'école!

8.8. Nominatation d'une bénévole au prix Gérardine-Bissonnette

Sujet discuté plus tôt.

8.9. Points à venir : budget pro forma, fête de fin d'année et vins et fromages

Le budget pro forma devrait être présenté lors de la prochaine réunion.

8.10. Nouvelles du service de garde

Madame Faner annonce que la Semaine des services de garde aura lieu sous peu. L'organisation de cette semaine bien spéciale est en cours. Il y aura beaucoup d'activités pendant cette semaine. Aussi, Madame Faner annonce que toute l'équipe du service de garde veut rester pour l'an prochain. Seuls deux postes seront affichés.

8.11. Nouvelles de la Fondation (activités 'quilles', marchethon, corvée de nettoyage, etc...)

M. Dion affirme que l'activité 'quilles' a été un grand succès. Ce sera à refaire! Le marchethon arrive à grand pas. Il s'agit d'une activité très lucrative pour la Fondation. Aussi, la corvée de nettoyage aura lieu le 30 avril prochain. M. Dion rappelle que les résultats de la corvée de l'an passé avaient été spectaculaires!

9. Varia

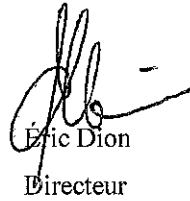
10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 19 mai 2016.

11. Levée de la séance 20h30.



Jean-François Saint-Arnaud
Président



Éric Dion
Directeur